AKTO
L'humain au cœur des services

Cofinancé par l'Union européenne

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITÉS
Liberté
Égalité
Fraternité

Information des participants dans le cadre d'une opération cofinancée par le programme national Fonds social européen Plus « emploi, inclusion, jeunesse et compétences »

Le FSE + est un instrument de l'Union européenne pour promouvoir l'emploi, la formation tout au long de la vie et l'inclusion sociale. L'Union européenne et la France se sont engagées à évaluer l'efficacité des actions financées par les crédits européens. Le règlement UE n°2021/1060 du Parlement européen et du Conseil du 24 juin 2021 rend ainsi obligatoire la collecte de certaines données relatives à la situation des personnes qui participent à une action.

En tant que participant d'une ou plusieurs action(s) financé(e) par AKTO via par le Fonds Social Européen sur la campagne 2026 2027, vous avez l'obligation de renseigner un questionnaire à l'entrée dans l'opération. AKTO, l'organisme en charge de l'opération globale, a l'obligation de faire remonter les données renseignées pour chaque participant, **seules deux questions permettant de répondre « Ne souhaite pas répondre / ne sait pas ».** Les données renseignées sont confidentielles. Ni votre entreprise, ni un autre stagiaire, ni l'organisme de formation ne peut y avoir accès.
Les données relatives à votre identité, à la vie personnelle et professionnelle recueillies dans chaque questionnaire feront l'objet d'un traitement informatique destiné à :

- suivre l'évolution de votre situation entre le début et la fin de l'opération ;
- évaluer l'utilisation de l'argent du FSE + en France.

NB : certains participants pourront être contactés ultérieurement dans le cadre d'enquêtes.

Le questionnaire est à renseigner en ligne (lien en cliquant sur l'encadré). **Questionnaire FSE entrée**
Il faudra notamment indiquer le SIREN et la raison sociale (nom) de votre entreprise et l'adresse mail du référent entreprise qui sera destinataire de la notification de complétude du questionnaire. Rapprochez-vous de votre entreprise pour obtenir ces éléments. Nous vous prions de veiller à l'exactitude, à la complétude et la précision de vos réponses. Attention notamment à l'orthographe de vos nom et prénom, ainsi qu'au format lors de la saisie de votre date de naissance, et à la cohérence avec les informations administratives enregistrées au sein de votre entreprise.
NB : ce questionnaire n'est à remplir qu'une seule fois par individu sur la campagne AKTO FSE+ 2026 2027, même en cas de participation à plusieurs actions
Attention, **ne pas remplir à nouveau le questionnaire en cas d'erreur/coquille**. Les doublons d'individus peuvent entrainer d'importants retards dans les délais de traitement de la prise en charge pour votre entreprise.
Si vous souhaitez apporter une correction ou rectifier une coquille dans votre questionnaire rempli, vous pouvez le faire directement si vous avez enregistré votre réponse (pour les titulaires d'un compte Microsoft Office) ou nous faire une demande à akto_traitement_questionnaires_fse@akto.fr en précisant votre nom, prénom, date de naissance ainsi que les corrections à faire.

Nous vous remercions de votre coopération.

Destinataires des données. Enregistrement et conservation des données

C'est AKTO, l'organisme en charge de l'opération globale, qui gère et réceptionne les réponses aux questionnaires. Celui-ci est tenu de reporter les données qui y figurent dans le système d'information « Ma démarche FSE + ». Au sein d'AKTO, l'accès à vos données est réservé aux seuls agents en charge du traitement et du transfert des données dans le système d'information « Ma démarche FSE + » conformément obligations fixées par la réglementation européenne. Les données ne seront pas conservées pas AKTO. Les données seront exploitées par les organismes chargés de la gestion du FSE + en France ainsi que par les autorités nationales et européennes chargées du contrôle de la bonne utilisation du FSE +. Au sein de ces services, l'accès à vos données est réservé aux seuls agents qui en ont besoin dans l'accomplissement de leurs missions pour répondre aux obligations fixées par la réglementation européenne. Les données enregistrées dans le système d'information « Ma démarche FSE + » seront conservés conformément aux obligations de contrôle et de conservation des données imposées par les règlements européens.

Responsable du traitement des données

Le Responsable du traitement des données à caractère personnel collectées par le présent questionnaire est la Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle (DGEFP), en tant qu'autorité de gestion du programme national du Fonds social européen plus (FSE +) 2021-2027.

Vos droits

Vous pouvez accéder aux données à caractère personnel vous concernant. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de portabilité et de limitation du traitement.
Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à La Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle

Par voie postale :
DGEFP / FIMOD / MISI
14 avenue Duquesne, 75350 Paris 07 SP

Par courrier électronique à :
protectiondesdonneesDGEFP@emploi.gouv.fr

Un justificatif d'identité en cours de validité pourra vous être demandé dans le cadre de vos exercices de droit.
Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés ou que le dispositif mis en œuvre n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation à la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL).